



La GAZETTE *Bogis-Bossey*

Edito



La législature actuelle touche à sa fin, et cet exemplaire de La Gazette de Bogis-Bossey est sa dernière édition. L'équipe qui s'investit pour rédiger les articles, les éditer, les garnir d'images et les distribuer effectue ces tâches avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir. Elle essaie de trouver des sujets, des articles et des photos dans le but de transmettre des informations que vous, chères lectrices et chers lecteurs, pouvez trouver intéressants, utiles ou qui donnent une impulsion à de plus amples réflexions.

Pour atteindre ces buts, nous avons besoin de vos échos. Quelques citoyennes et citoyens, ainsi que des amis et des collègues des autres municipalités nous ont suggéré des améliorations et nous ont encouragé dans nos efforts à produire une gazette attractive.

Cependant, un plus grand retour de votre part nous permettrait de vous présenter une gazette qui conviendrait au mieux à vos intérêts.

Notre équipe sera heureuse de recevoir vos opinions et suggestions. Vous pouvez nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante jurnaldebogis@bluewin.ch, déposer une lettre à la commune ou nous en faire part directement autour du prochain verre de l'amitié.

Grâce à vos avis, nous pourrons produire La Gazette de Bogis-Bossey mieux adaptée à vos souhaits.

Parviz Khamsy, Syndic

Informations municipales et régionales - page 1

Portrait de notre nouvelle Municipale

Le 1^{er} juillet, Bernard Kocher laissera son siège après 13 ans d'activités au sein de la Municipalité dont plus de trois années de syndicature. C'est Mme Ruth Almagbaly que vous avez élue pour reprendre le poste.

Habitant la commune depuis 14 ans, Ruth Almagbaly a choisi d'arrêter son activité professionnelle à la naissance de son 2^e enfant optant pour une qualité de vie familiale et personnelle. Elle est toujours restée active en faisant du bénévolat.



Elle fait en effet partie du comité de l'APE (Association des parents d'élèves de Terre Sainte), du CESCOL (Conseil d'établissement scolaire de Terre Sainte) et a donné récemment des cours de français aux migrants.

Le fait d'intégrer la Municipalité est un nouveau défi qu'elle s'est lancé, la vie collective l'interpelle et elle souhaite y participer plus activement.

Son dicastère comprendra les domaines suivants: la culture, le social, les informations communales et les bâtiments communaux et intercommunaux. SGA

Remise en état du canal du Greny

Lors de la journée Coup de Balai, Jean Wimer, Municipal en charge des forêts, en a profité pour organiser une visite guidée du Greny.

La rivière Le Greny a été creusée à mains d'hommes au 13^e siècle. Elle prend sa source dans la rivière de la Versoix dans le but d'alimenter le château de Coppet et les villages qu'elle traverse.

Laissée sans grand entretien pendant plusieurs années, les arbres ont pris



Le Greny après le nettoyage des berges

la possession des berges et lit de la rivière empêchant ainsi l'écoulement correct et le développement de la faune (poissons et batraciens).

A ce jour, le Greny reste encore très important pour le village de Céligny, étant la source d'eau principale lors d'incendie pour les pompiers du village.

Suite aux dégâts causés par la grêle en 2013, Jean Widmer a entrepris avec la PC le nettoyage de la rivière. En parallèle, les autorités vaudoises, genevoises et françaises ont lancé une étude afin de perpétuer le bon fonctionnement des marais des bidonnes et du canal du Greny.

Cette visite guidée a également permis une belle promenade à la découverte de la faune locale ; grenouilles, canards, écrevisses, et traces de gibier.

SGA



Jubilé du Dr William Gunn

Personnage illustre de notre village, le Dr. William Gunn a fêté ses 90 ans le 10 février dernier.

C'était un grand honneur pour la commune de l'inviter avec son épouse pour un repas d'anniversaire le lendemain à l'auberge communale.



Mme et M. Gunn en compagnie des Municipaux MM. Khamsy et Kocher

Né à Chypre et de nationalité canadienne, il a étudié la médecine au

Canada et à Genève. Il a pratiqué la chirurgie et a été responsable des opérations d'urgence humanitaires pour l'ONU. Il fut l'instigateur de la chirurgie en cas de guerre et de catastrophe.

Plusieurs distinctions lui ont été attribuées pour ces études et publications, dont l'honoris causa des universités de Prague et Palerme. Il a été un des fondateurs de la médecine d'urgence et humanitaire. Il a rédigé une vingtaine de livres sur la médecine humanitaire dont quelques-uns sont traduits en chinois.

M. et Mme Gunn forment un couple très sympathique et encore très alerte, la preuve, le lendemain du repas d'anniversaire, M. Gunn partait en Chine pour y tenir une conférence. BK

Inauguration du parc animalier de la Garenne

Le 7 avril 2016 a eu lieu l'inauguration officielle du parc animalier de la Garenne en présence des autorités municipales ayant soutenu ce projet, des autorités cantonales et des sponsors privés.



Les communes ayant participé ont leur plaque commémorative

Après la partie officielle, discours et coupe du ruban, nous avons pu faire le tour de ce nouveau parc animalier d'une surface de 30'000 m². Une grande passerelle parcourt une grande partie de la zone du parc, elle fait 150m de long et



Un bouquetin qui a l'air d'apprécier son nouvel enclos

surplombe les enclos des lynx, loups, sangliers et autres animaux sauvages de la région.

Toutes ces installations à l'exception de la grande volière sont faites avec du bois local. Il est à noter que le parc animalier de la Garenne recueille des animaux blessés, les soigne et les relâche dans leur habitat une fois aptes à voler de leurs propres ailes. Ceux qui ne sont plus capables de se débrouiller tout seuls restent pensionnaires du parc et profitent d'un environnement des plus agréables et de soins continus.



Le Parc avec la volière des hiboux Grand-Duc
La Garenne n'est pas un Zoo qui importe des animaux pour les exhiber au public, sa vocation est de soigner les animaux et de perpétrer les races indigènes en les réintroduisant dans la nature. BK

Marchés au village

Cette année les marchés de Bogis-Bossey sont programmés sur 4 dates entre avril et octobre afin de proposer un plus large choix de fruits et légumes de saison.



Une nouveauté, la famille Bourguignon accueillera les marchés de juin et d'octobre à la ferme l'Ecossiau dans un cadre qui se prête parfaitement pour l'occasion.

Le 1^{er} marché a eu lieu le 30 avril dernier, les prochaines dates à retenir sont : **11 juin, 3 septembre, 8 octobre.**

Plus d'informations sur
www.facebook.com/marchesdebogis

Journée Coup de Balai

Lancez son mégot de clope : 1-2 ans
Crachez son chewing-gum : 5 ans
Jetez une bouteille en plastique : 400 ans
Et une bouteille en verre : 4'000 ans
Laissez un pneu dans une forêt : non biodégradable

Voici le temps nécessaire pour la dégradation de ces objets jetés en pleine nature !

Soucieux de l'environnement, plus d'une vingtaine de villageois ont participé à la journée Coup de Balai en avril passé.



Par groupes, ils ont ainsi quadrillé le village en passant par les champs, la forêt, les bordures de route et de rivière toute la matinée à la recherche des déchets abandonnés dans la nature. Malgré la pluie, ce fut une belle journée de sensibilisation, accompagnée de moments conviviaux et récompensée par un repas raclette pour les participants.

SGA



Coin des déchets: Déchets amiante

L'amiante est un matériau naturel, se trouvant à l'origine dans la roche, qui fut largement exploité en Europe dès 1930 dans le domaine de la construction pour ses propriétés de résistance à la chaleur et aux produits chimiques et d'isolant électrique, phonique et thermique.

Elle est dangereuse lorsqu'elle est inhalée. Une faible concentration de poussière d'amiante dans l'air suffit pour accroître le risque de cancer du poumon ou de tumeur. Un danger sérieux contre lequel nous devons nous protéger.

Le niveau de dangerosité de l'amiante dépend de plusieurs facteurs: type de matériaux contenant de l'amiante, amiante de type faiblement ou fortement agglomérée, état de stabilisation des matériaux, usage locaux où il y a de l'amiante, durée d'exposition des personnes, etc.

On peut rencontrer de l'amiante dans les matériaux d'isolation thermique et de protection incendie, les revêtements de sol, les produits en fibrociment, divers objets moulés (bacs à fleurs, etc.), les garnitures de freins et d'embrayages, les joints d'étanchéité, les cordons, textiles et coussins.

Conditionnement et élimination des déchets amiante

Les déchets contenant de l'amiante doivent être dans tous les cas emballés de façon solide et efficace directement sur le chantier, étiquetés comme contenant de l'amiante, mis en décharge contrôlée pour matériaux inertes uniquement lorsqu'il s'agit de fibrociment en bon état; tous les autres déchets doivent être déposés en décharge contrôlée bioactive (Châtillon à Posieux FR) autorisée selon la loi (OMoD).

Seuls les déchets de fibrociment en bon état (plaques ondulées, bacs à fleurs...) peuvent être acceptés à la déchetterie dans la benne des inertes.

Renseignements : Direction générale de l'environnement, division géologie, sols et déchets, tél. 021 316 75 25, www.vd.ch/amiante.

L'amiante est interdite dans la construction depuis 1991. Si votre maison date d'avant cette date, soyez prudents, il peut s'en trouver dans les colles, les peintures et autres matériaux d'isolation de votre maison. Vous pouvez demander un diagnostic amiante à des entreprises spécialisées.

JW

Décisions des derniers Conseils communaux

Conseil communal du 16 décembre 2015:

Présentation du préavis N° 46/15 concernant la remise des Actions Télé-Dôle SA au Conseil Régional accepté

Présentation du préavis N° 47/15 concernant la modification des statuts du SITSE accepté

Présentation du préavis N° 48/15 concernant la reprise des canalisations communales EC/EU par les SITSE accepté

Conseil communal du 23 mars 2016

Présentation du préavis N° 49/16 concernant le règlement du Conseil communal.

Préavis amendé

Présentation du préavis N° 50/16 concernant la révision des statuts du Conseil régional du district de Nyon

Préavis retiré

Police et sécurité en Terre Sainte

Terre Sainte est la région vaudoise possédant le plus grand nombre de partenaires s'occupant de la sécurité des citoyens. La mise en place d'une circulation efficace de l'information entre les Municipalités de Terre Sainte et les participants au rapport de coordination devient une réalité.

Le premier-lieutenant Graber, chef d'arrondissement La Côte de la Gendarmerie vaudoise, a mis en place un nouveau concept de séances de coordination visant à prendre des mesures en fonction d'un rapport relatant les évènements rencontrés sur le territoire de la Terre Sainte.

Il s'agit d'une rencontre hebdomadaire regroupant des partenaires agissant dans le cadre du maintien et du renforcement de la sécurité. Ils ont pour objectif la volonté de mettre en place des mesures rapides et efficaces :

- Pour lutter contre les incivilités
- Développer la coordination entre les

divers acteurs de la sécurité agissant en Terre Sainte

- Prioriser les actions préventives ou répressives à mener
- Diminuer le sentiment d'insécurité par une meilleure visibilité sur le terrain
- Réduire le temps de réaction entre l'événement ou le phénomène et la prise de mesures
- Pouvoir associer rapidement d'autres partenaires selon la problématique rencontrée
- Renseigner objectivement et régulièrement les autorités politiques de la situation

Pour la partie opérationnelle, les participants sont la Gendarmerie, la Police des transports, La Police de sûreté, le Corps des gardes-frontières, la Gendarmerie genevoise, les assistants de sécurité

publique, la société de sécurité privée SDS, et le secrétaire de la Commission intercommunale de sécurité, M. Piwowarczyk pour la partie administrative.

D'autres instances peuvent être invitées ponctuellement par ex. l'espace prévention, la Direction des écoles publiques et privées ou l'EVAM.

Le but de ces séances de coordination est de prendre connaissance de la situation en matière de cambriolages et délits, passer en revue les événements marquants de la semaine, évaluer l'efficacité des mesures en cours, échanger les informations entre les partenaires et finalement fixer et adapter les mesures pour la semaine.

Ce mode de fonctionnement correspond entièrement aux objectifs des Autorités qui veulent mettre en place des moyens adéquats pour lutter contre la délinquance et les incivilités.

JMG



Rénovation du bâtiment de l'ancienne poste

La banque nous a quitté ensuite la poste nous a également abandonné laissant derrière elles des locaux vides. Une réflexion entre les 2 municipalités quant à la destination et l'affectation de ces surfaces a été réalisée. La conclusion prise par les 2 pouvoirs exécutifs a été de les transférer en surface habitable.

Il a ainsi été créé au rez-de-chaussée deux appartements de 3.5 pièces avec

terrasse et une salle de réunion avec kitchenette et WC pour 15 personnes et au 1^{er} étage un appartement de 5 pièces.

JMG



Ramonage: Avis aux détenteurs de cheminées et poêles

Le loi sur la prévention des incendies et des dangers résultant des éléments naturels (LPIEN) est claire: les canaux de fumée rattachés de manière durable à des installations productrices de chaleur doivent obligatoirement être ramonés, afin de prévenir, par l'enlèvement régulier des suies et des combustibles imbrûlés, les dangers d'incendie et d'asphyxie.



Recherche bénévoles

L'équipe de chauffeurs bénévoles du CMS Terre Sainte a besoin de renfort pour la livraison des repas à domicile ou pour accompagner des personnes chez le médecin par exemple. Souhaitez-vous donner un peu de votre temps pour l'épauler dans cette tâche précieuse au bénéfice des personnes à mobilité réduite de notre région ?

Merci de contacter le Centre médico-social de Terre-Sainte à Mies au tél. 022 950 98 20



Pour ce faire, la commune concède ce service à un maître ramoneur. Celui-ci applique, pour ces travaux obligatoires, des tarifs imposés, qui sont disponibles dans l'Arrêté concernant les fréquences et le tarif des frais de ramonage obligatoire (AFTRO).

Par ailleurs, selon le Règlement d'application (RLPIEN), quiconque entend créer, transformer ou modifier une cheminée ou un canal de fumée doit en informer préalablement la Municipalité.

Ces installations ne peuvent être mises en service avant d'avoir été contrôlées par le maître ramoneur concessionnaire. Ces bases légales sont disponibles en version téléchargeables sur le site de la législation vaudoise: www.rsv.vd.ch

VB

Triathlon de Nyon

Le 28^{ème} Triathlon de Nyon, qui aura lieu du 5 au 7 août 2016, sera marqué par l'accueil du 13^{ème} Championnat du Monde Universitaire FISU, accueillant des délégations d'athlètes venus du monde entier. A cette occasion, diverses animations sont organisées. De plus, nous recherchons des bénévoles pour assurer le succès de l'évènement. Vous trouverez plus d'informations sur www.trinonyon.ch



5 - 7 août 2016

En Bref !

Sorties du week-end à Nyon

Il existe un bus circulant le week-end entre Nyon et Bogis-Bossey. Il part de la gare de Nyon à 00:27 les vendredis et samedis soirs et arrive à Bogis-Bossey à 00:51.

Pétanque: Rendez-vous de l'été

Entrainement avec la Doublette les mercredis soir dès 18h en cas de beau temps sur les terrains de pétanque près de la déchetterie.

www.ladoublette.ch

Agenda

18 juin

Journée sportive intercommunale

1^{er} août

Fête nationale à Bogis-Bossey

26 et 27 août

Fête villageoise

Naissances

Emilio Ferschin né le 4.12.2015

Carline Bourguignon née le 10.02.2016

Flynn Eccleshall né le 10.03.2016

Joshua Loga né le 21.03.2016

Luan Manetsch né le 30.04.2016

Décès

Jean-Jacques Portenier - 18.11.2015

Mirali Ibrahimi - 29.01.2016

Brigitta Faraday - 9.03.2016

Jean Widmer « senoir » - 17.04.2016

L'équipe rédactionnelle

Rédaction: la Municipalité et Sandra Gambazzi

Mise en page: Sandra Gambazzi

Pour nous contacter :

E-mail: journaldebogis@bluewin.ch

Tél. du greffe: 022 960 52 53